

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico™ LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Visico LE4431M

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Matières primaires dans l'industrie plastique

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur : Borealis AG  
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche  
Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : [sds@borealisgroup.com](mailto:sds@borealisgroup.com)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, Système immunitaire H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B H360D: Peut nuire au fœtus.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Visico est une marque de Borealis group.

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria  
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333  
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website [www.borealisgroup.com](http://www.borealisgroup.com)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H360D Peut nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes () à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/  
brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/  
une protection auditive.

**Intervention:**

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:  
consulter un médecin.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:  
consulter un médecin.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

dilaurate de dibutylétain  
6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

Le produit brûle mais n'est pas classée comme inflammable.

La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion.

Au cours de la réaction de réticulation en combinaison avec la résine de base : du méthanol (Flam. Liq. 2; H225, Acute Tox. 3; H301, Acute Tox. 3; H311, Acute Tox. 3; H331, STOT SE 1; H370) est libéré.

En contact avec l'eau ou l'humidité méthanol sera relâché.

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Le produit est un copolymère de polyéthylène réticulaire avec silane.

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
dilaurate de dibutylétain	3648-18-8 222-883-3 050-031-00-9 UK-20-7333232785-4-0000	STOT RE 1; H372 Repr. 1B; H360D	>= 1 - < 10
6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol	96-69-5 202-525-2 01-2119514452-49	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

En cas d'inhalation : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

vapeurs ou des produits de décomposition.  
Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas de contact avec la peau

: En cas de contact de produit fondu avec la peau, refroidir avec beaucoup d'eau. NE PAS retirer le produit solidifié car le retrait pourrait entraîner de graves lésions de la peau.

Appeler un médecin.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les yeux

: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion

: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
Demander immédiatement conseil à un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes

: L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.  
L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation du système respiratoire.

Les symptômes d'empoisonnement (méthanol):  
Étourdissement  
Vertiges  
Nausée  
Douleur abdominale  
Troubles respiratoires

Les symptômes d'empoisonnement, exposition prolongée (méthanol):  
Cécité

Risques

: Peut provoquer une allergie cutanée.  
Peut nuire au fœtus.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitements

: Traiter de façon symptomatique.  
Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse et dioxyde de carbone.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le composé principal dans le fumée est le monoxyde de carbone.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

Ne pas décharger dans l'environnement.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer ou aspirer le produit.  
Tout déversement de matière accidentel doit être immédiatement nettoyé afin de prévenir le risque de glissade.  
Recyclez ou éliminez correctement les matériaux en vrac.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises. Veiller à une ventilation adéquate. Une extraction locale peut être nécessaire. Eviter l'inhalation des poussières et des fumées d'extrusion. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion. Tous les équipements doivent être mis à la terre. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder sous clef.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Matières premières pour les applications de fils et de câbles.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
dilaurate de dibutylétain	3648-18-8	VLE 8 hr	0,1 mg/m <sup>3</sup> (Etain)	BE OEL

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
	VLE 15 min	0,2 mg/m <sup>3</sup> (Etain)	BE OEL	
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol	96-69-5	VLE 8 hr	1 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
zinc distearate	557-05-1	VLE 8 hr	10 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

**Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m <sup>3</sup>	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		VLE 8 hr	200 ppm 266 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 15 min	250 ppm 333 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4,2 mg/kg bw/j

**Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol	Eau douce	0,00016 mg/l
	Eau de mer	0,000016 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0016 mg/l
	Sédiment d'eau douce	6,52 mg/kg
	Sédiment marin	0,652 mg/kg
	Sol	1,3 mg/kg

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Veiller à une ventilation adéquate.

Une extraction locale peut être nécessaire.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : >= 480 min

Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré

Délai de rupture : >= 480 min

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques

: Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.  
Gants de protection conformes à EN 374.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante: Respirateur avec filtre ABEK-P3 ou un appareil respiratoire.

En cas de développement de poussière, utilisez un masque à poussière.

Mesures de protection : Les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés doivent être portés conformément à la Réglementation (EU) 2016/425.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.  
Ne pas décharger dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: granulés
Couleur	: couleur naturelle
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Méthanol: Ne PAS se fier à l'odeur: le seuil olfactif est supérieur à la valeur limite d'exposition.
Point/intervalle de fusion	: 100 - 140 °C
Intervalle d'ébullition	: Se décompose par chauffage.
Inflammabilité	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable, (solide)
Température d'auto- inflammabilité	: > 320 °C
pH	: Non applicable insoluble
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: Non applicable insoluble
Pression de vapeur	: Non applicable (solide)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

Densité : 0,9 - 1,0 g/cm<sup>3</sup>

Masse volumique apparente : 500 - 600 kg/m<sup>3</sup>

Taille des particules :

3 - 10 mm

Méthode: Analyse d'images (à base de surface)

Caractéristiques de la particule

**9.2 Autres informations**

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable  
(solide)

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est un thermoplastique stable, sans réactivité chimique.

La réaction de réticulation prévue se produit en combinaison avec la résine de base et de l'humidité : dans des conditions ambiantes, de sauna ou de bain-marie.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : En contact avec l'eau ou l'humidité méthanol sera relâché.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.  
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie:  
Monoxyde de carbone

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises.

Au cours de la réaction de réticulation en combinaison avec la résine de base: méthanol

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

##### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Information supplémentaire**

**Produit:**

- Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants.
- Remarques : Au cours de la réaction de réticulation en combinaison avec la résine de base : du méthanol (Flam. Liq. 2; H225, Acute Tox. 3; H301, Acute Tox. 3; H311, Acute Tox. 3; H331, STOT SE 1; H370) est libéré.  
Méthanol: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- Remarques : L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire. L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation du système respiratoire.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Composants:**

**6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (tête de boule (Pimephales promelas)): 0,36 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,16 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne s'accumule pas dans les organismes.

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Produit:**

Mobilité : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

Remarques: Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas décharger dans l'environnement.

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit

: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Mesures: En accord avec les réglementations locales et

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

nationales.

- Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADN, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

---

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : dilaurate de dibutylétain

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

**Autres réglementations:**

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.  
(dilaurate de dioctylétain)

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

non

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour phrase H**

H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H360D	: Peut nuire au fœtus.
H372	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H331	: Toxique par inhalation.
H311	: Toxique par contact cutané.
H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H370	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.

**Texte complet pour autres abréviations**

Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
BE OEL	: Valeurs limites d'exposition professionnelle
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite
BE OEL / VLE 15 min	: Valeur courte durée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Visico LE4431M**

Version 18.0

Date de révision: 22.12.2022

Date précédente: 22.11.2021

**Information supplémentaire**

Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements.  
Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Sandra Kaufmann

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Les informations relatives à la classification des composants proviennent des données du fournisseur de matières prem

**Classification du mélange:**

Aquatic Chronic 3	H412
STOT RE 2	H373
Repr. 1B	H360D
Skin Sens. 1	H317

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul

**Clause de non-responsabilité**

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

**Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.**

**Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.**

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.